



District de l'Hérault de Football

COMMISSION DES TERRAINS ET DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du 06/10/2025

Présidence : **M. Janick Barbusse**

Présents : **Mme Monique Juliat - MM. Michel Blanc - Ancil Chapin - Alain Dellong - Bruno Szukics**

Excusés : **MM Michel La Bella - Patrick Ruiz - Benjamin André**

Le procès-verbal de la réunion du 26/08/2025 a été approuvé à l'unanimité.

FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION TIS 34

Inventaire des visites d'installations en attente sur Stadium 2

Le fonctionnement de la commission :

- *Procédure saison 2025/26*

Satisfaction par rapport aux rapports réalisés sur ce début de saison eu égard à la nouvelle procédure CDTIS 34 : chacun entre son rapport grâce au lien FFF sur Stadium, puis envoie les documents archives à l'administration du district pour transfert à la LFO.

Il reste des détails à régler quant aux reportages photos qui sont mieux, mais difficiles à modifier à partir de la matrice Word de la FFF. On pratiquera avec Publisher qu'il sera nécessaire d'approprier.

- *Les reportages photos*

A partir d'exemples reçus au cours des visites, des corrections sont apportées.

Essais avec Publisher.

DOSSIERS A VALIDER EN CRTIS LE 13/10/2025

Sous réserve de confirmation par la Commission Régionale des Terrains et des Installations sportives : (Réunion CRTIS le lundi 13/10).

ST CHRISTOL - Stade Du 12 Juillet 1998 - NNI 342460101

La CRTIS en application de l'article 2.2 du règlement des terrains et installations sportives propose le « RETRAIT DE CLASSEMENT » de cette installation jusqu'au 14/08/2035. L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

SERVIAN - Gerard Labatut - NNI 343000101

La CRTIS prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T6 PN en date du 11/02/2025, et des documents transmis :

- Visite effectuée le 05/08/2025 par la CDTIS,
- A.A.C. du 30/04/2025,

La Commission précise, les buts et les poteaux de corner devront être conformes et installés avant le début du championnat.

Au regard des éléments transmis, elle propose le classement de cette installation en **NIVEAU T6 PN** jusqu'au 14/08/2035.

MONTFERRIER SUR LEZ - Stade Ernest Brousse - NNI 341690201

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 26/03/2025

La CRTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU E6** jusqu'au 26/03/2027.



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL



VENDARGUES - Stade Guillaume Dides 1 - NNI 343270101

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 22/04/2025

La CRTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU E5** jusqu'au 22/04/2029.

MONTPELLIER - Septeo Stadium - NNI 341720201

Cette installation était classée en Niveau T2 PN jusqu'au 14/10/2024.

- PV de la Commission de Sécurité du 03/04/2025.

- Rapport de visite du 22/07/2025 effectué par M. Patrick SCALA, membre CFTIS

Au regard des éléments transmis et dans l'attente de la réception des tests in situ, la CFTIS prononce un classement de cette installation en **NIVEAU T2 PN Prov** jusqu'au 22/01/2026.

CLAPIERS - Stade Hélios Guijarro 2 - NNI 340770102

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 08/09/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 04/11/2024

La CRTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU E6** jusqu'au 04/11/2026.

DOSSIERS A CONTROLER EN OCTOBRE/NOV. 2025

Relevés des installations signées par les mairies et donc à contrôler.

Les visites sont classées par urgence de dates et réparties pour chaque secteur.

Sur la base administrative de données, la CDTIS 34 revise les installations dont les visites ont été effectuées ou qui restent en attente.

Date de la prochaine réunion le 3/11/2025

Le Président,
Janick Barbusse

Le Secrétaire de séance,
Michel Blanc